

LES TANNERIES

La renaissance d'un quartier propice à la balade

Après des travaux, le quartier des Tanneries est désormais propice à la balade et à la pêche. On peut notamment redécouvrir le Guyoult, petit fleuve côtier.

En ce début d'année 2023, le quartier des Tanneries connaît une nouvelle vie grâce à des travaux d'aménagement dont il vient de bénéficier à l'initiative du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol (SBCDol) et de la Ville. Il est maintenant propice à la balade et à la pêche après avoir connu d'abord des moulins à eau, puis des tanneries au 18^e et 19^e siècle avant la création dans les an-

nées 60 d'une grande ébénisterie qu'un incendie détruira une vingtaine d'années plus tard.

« Le résultat des travaux est très satisfaisant. » C'est l'avis général de tout ceux découvrant un site qui était devenu une friche industrielle depuis la fin des années 80. C'est-à-dire depuis la disparition de l'entreprise Laick qui fabriquait des meubles avec une centaine de salariés.

Un fleuve à redécouvrir

Cette vie ouvrière n'est plus qu'un souvenir aux Tanneries, quartier peu fréquenté par la suite, hormis pour la balade le long du Guyoult. Les dalles en béton dissimulaient ce petit fleuve côtier à la vue des promeneurs. On peut désormais le redécouvrir grâce aux travaux qui, par la même occasion, ont permis de lui redonner un cours d'eau harmonieux, propice au retour d'espèces piscicoles migratrices, telles que la truite fario ou l'anguille.

Une restauration écologique

Le tracé du Guyoult a été légèrement modifié : « afin d'adoucir la courbe qu'il accuse au niveau de sa confluence avec le ruisseau des Tendières, ce qui permet aussi de préserver ses berges des assauts du courant pendant la saison hivernale, » explique Fabien Hyacinthe, technicien au SBCDol. De même, le lit du cours d'eau est passé de trois mètres à cinq mètres de largeur, et tapissé également d'une couche de gravier adapté. Ces travaux prolongent la restauration écologique du Guyoult menée depuis 2017. Les techniciens ont d'abord donné lieu à l'installation de petites cales sur les portes à flot du Vivier-sur-Mer afin d'assurer le passage des civelles (anguilles juvéniles), puis à la création d'une rampe d'enrochement au lieu-dit Le Haut-Pont, au Mont-Dol, pour leur faciliter la remontée du Guyoult qui, ensuite, toujours dans le même but écologique,



Le quartier des Tanneries a pris un bel aspect après avoir été longtemps une friche industrielle.

a retrouvé son cours originel en amont de Dol, à Carfantin.

Une aire de stationnement

De son côté, la Ville de Dol a créé en bordure du cours d'eau un parking paysager d'une qua-

rantaine de places et un chemin piétonnier rejoignant le centre-ville. De même, cette aire de stationnement réserve aux piétons une descente en pente douce jusqu'à l'eau.

Enfin, les travaux en faveur du Guyoult sont financés à 50

% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à 20 % par la Région Bretagne, à 10 % par le Département d'Ille-et-Vilaine et à 20 % par le SBCDol.



La confluence du Guyoult et du ruisseau des Tendières se situe dans le quartier des Tanneries.